

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat du 23 février 1962.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill C-66, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent», soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Higgins, que le bill soit déferé au comité permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
J. F. MacNeill.